



L etude d huissiers refuse de me donner un decomppte

Par **denia_old**, le **31/07/2007** à **17:45**

bjr j avais 1 credit aupres de sofinco avec lequel j ai eu des problemes de remboursements le dossier a ete confie a 1 etude d huissier je remboursais tous les mois .en avril 2007 j ai recu 1 courrier du tribunal qui me prevenait d une saisie de remuneration pour ce credit ;l etude m a dit que c etait 1 erreur de leur part d avoir lancer cette procedure alors que je remboursais tous les mois mais qu il ne pourrai stoper la saisie que si je remboursais la totalite ;j ai rembourse la totalite le 27 avril 2007.j ai quand meme eu 1 saisie sur mon salaire fin avril et fin mai pour 1 montant de 840e ;l etude a repondu que c etait les delai d encaissement etc...il me disent qu ils n ont recu que 195e et qu il me rembourseront que 90e car le reste etait des frais et m ont demande de contacter le tribunal pour savoir ou se trouve le reste ;j ai contact le tribunal qui me confrme que la totalite a ete envoye a l etude.il m ont promis le remboursement (95euros)fin mai ensuite fin juin et aujourd hui ils me disent fin aout .j ai demande 1 decomppte ils refusent de me l envoyer .sofinco a demande a plusieurs reprises le retour du dossier avec le decomppte pour l archiver l etude ne donne pas de reponse .la personne qui s occupe du dossier a l etude refuse de me parler .que dois je faire devant cette injustice ?comment puis y avoir recours ?